

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2006**

Le Conseil Municipal de SAINT LAURENT LA GATINE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le vendredi treize janvier deux mille six à vingt heures trente, sous la présidence de Richard DEMBOWSKI, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Richard DEMBOWSKI, Maire

Patrick LENFANT et Michèle VIEL, Adjoint

Thierry MARECHAL, Hervé PHILIPPOT, Martine OLIVIER, James PINSAULT, Leslie O'MEARA-NYCKEES, Bernard BLANCHET, Gérard PERRIN.

La lecture du compte rendu de la séance précédente est faite par Michèle VIEL, il est approuvé et signé par les membres présents.

Monsieur Patrick LENFANT est élu secrétaire de séance.

### **I- URBANISME :**

- Déclaration de Travaux :

- Monsieur Peter BENEZIT, 10 rue des Amandiers à Boissy.  
Clôture et création d'un portail – dossier transmis à la DDE le 7 janvier.  
Le Conseil émet une réserve pour l'absence de retrait du portail.

### **II- SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :**

- **S.I.R.P.** :

- Périscolaire :

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Communauté de Communes des « Quatre Vallées » a pris en charge l'accueil et la gestion du périscolaire (garderie avant et après la classe à CHAUDON), des mercredis et vacances scolaires.

Les modalités d'inscriptions et les tarifs pour les enfants ont changé.

Monsieur le Maire a rencontré Messieurs FEYS et GUET afin de signer une convention entre la Communauté de Communes des « Quatre Vallées » et SAINT LAURENT LA GATINE.

Cette convention sera établie afin de s'aligner sur les nouveaux tarifs affectés à la Communauté.

L'augmentation des tarifs résulte de l'actualisation des coûts de fonctionnement et du taux de la participation de la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales).

La commune participera financièrement, ce qui allègera la contribution des familles.

.../...

**- S.I.V.U :**

- Suite à la dissolution du Syndicat la somme de 59 165,16€ a été répartie de la façon suivante :  
50% au prorata du nombre d'habitants et 50% au prorata du potentiel fiscal.  
Notre commune se voit attribuer la somme de 5 259,32€.

**- SYNDICAT DES FOSSES DE MARCHEZAIS :**

- 5 communes se retirent du Syndicat :  
BOUTIGNY-PROUVAIS, GOUSSAINVILLE, CHAMPAGNE, HAVELU, SAINT LUBIN DE LA HAYE .Ces communes adhèrent à la Communauté de Communes du Pays Houdannais ce qui entraîne une diminution de 31% sur le budget.

**- S.I.D.E.S. :**

- Les travaux de renforcement de réseaux d'eau potable avec borne incendie, rue du Gland débiteront le 23 janvier 2006.

**III – TRAVAUX:**

- VOIRIE: Les travaux exécutés par l'entreprise GUILLOT seront réceptionnés par la Commission voirie. (Travaux non conformes au devis).
- Eclairage public  
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remplacement des lampes sur la commune.
- Sécurité routière.
- Travaux mairie.

Des subventions seront réclamées au Conseil Général et aux autres services concernés pour tous ces travaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close.  
Fait et délibéré les jour, mois et an comme indiqué précédemment.